

Entretien du 24/02/2022

Présents : Gisèle Lazennec, chargée du patrimoine, Patrick Lossec, chef de la subdivision des Phares et balises de Brest (PB), Alain Le Gall et Yann Souche de l'association Lanvaon (AL).

PB : Nous sommes contents de vous retrouver pour faire ce point au niveau des travaux que nous avons suivi au gré des photos que vous nous avez communiquées. Nous n'avons pas encore été sur le site, il faut qu'on le fasse !

AL : Au niveau des travaux, l'escalier est fini, la rambarde n'est pas encore installée pour des raisons pratiques liées à l'aménagement intérieur (acheminement des matériaux dans les étages). L'électricité est bien avancée.

PB : Par électricité, vous entendez quoi ?

AL : Nous avons séparé complètement l'alimentation électrique de la vôtre : vous avez votre compteur et votre réseau. De notre côté, nous aurons un compteur indépendant dont l'arrivée se fera dans le garage, avec donc une installation totalement indépendante.

PB : Vous avez un devis pour l'instant de cette installation ?

AL : Non, cette demande se fera en mars-avril car il faut au préalable réaliser des travaux préparatoires dont une tranchée du phare vers le garage. Donc nous souhaitons vous demander l'autorisation pour réaliser cette tranchée.

PB : Oui, nous pourrions vous l'autoriser, au respect de toutes les précautions d'usage bien évidemment.

AL : Le seul risque est l'arrivée d'eau, mais nous avons déjà fait faire une détection et il n'en passe pas du tout à cet endroit. À moins qu'il y ait autre chose ?

PB : Non, je ne pense pas qu'il y ait la fibre !!! D'accord. Parfait. L'alimentation actuelle du phare est-elle enterrée ?

AL : Non, elle est aérienne et nous souhai-

terions éviter un second fil. Par contre nous allons nous heurter au problème des murs qui avaient été élevés à la demande de la dernière gardienne pour, soi-disant, la protéger du vent. Nous ne pourrions pas passer la minipelle par la porte. Vous autoriseriez-vous à casser ces murs ?

PB : Il faudrait que vous nous indiquiez ça sur une photo car je ne visualise pas le sujet.

AL : Ce sont des murs en parpaings blancs qui n'ont aucune utilité contre le vent. Déjà, le diagnostic de l'architecte du patrimoine émettait le souhait de les démolir pour rendre au phare son aspect d'origine.

PB : D'accord. Envoyez-nous des photos et nous vous répondrons rapidement. Si effectivement cela peut contribuer à restituer les lieux dans un état proche de l'origine il y a de fortes chances que l'on abonde totalement dans cette direction.

AL : Nous avons entamé la réfection des plafonds par la pose de rails afin de restituer les plafonds en plâtre d'origine, toujours d'après les études de l'architecte du patrimoine. Ceux-ci ont certainement été enlevés pour permettre les diagnostics d'amiante et de mэрule. Et c'est à cette occasion que nous vous avons contacté pour un problème d'infiltration d'eau qui nous stoppe complètement. Nous ne savons pas si un de vos agent est passé pour constater in-situ...

PB : Le message était passé, c'est certain. Mais n'ayant eu aucun retour, il faut que je relance. Une intervention était prévue. L'origine du désordre, l'avez-vous identifié de façon précise ?

AL : Fortes pluies de décembre avec un vent de nord-nord-est. Les murs étaient vraiment imbibés d'eau. En particulier l'angle nord-est. Nous avons fait des relevés avec un hygromètre qui indiquaient que le mur était saturé. Ensuite nous avons sollicité un reportage photo avec un drone, et là on constate des joints manquants dans la corniche. La gout-

tière ne semble pas être mise en cause car elle est vide, tout comme la toiture, mais nous ne sommes pas des professionnels.

PB : Oui, mais c'est bon à prendre en compte.

AL : Il y a également une fissure apparente entre les trous réalisés par les cordistes, qu'ils utilisent lors des ravalements.

PB : Nous allons revenir vers vous pour vous indiquer si nous n'avons pas pu intervenir ou si nous n'avons pas eu le temps. Autre chose s'agissant des travaux ?

AL : Nous allons démarrer des travaux sur le garage pour pouvoir installer le compteur électrique au sec. Nous allons changer la toiture. Nous ne toucherons pas au bâtiment mais simplement remplacer les Everit par des ardoises. Idem pour les huisseries afin d'assurer l'étanchéité.

Enedis refuse de poser deux compteurs au même point de livraison et aussi d'installer un deuxième câble. Ils nous obligent de mettre un coffret en limite de propriété. C'est donc la solution que nous avons trouvée en utilisant le garage à cet effet.

PB : D'accord, ok. C'est subtil. C'est intéressant à savoir et pas du tout pratique. Dans votre cas de figure c'est faisable mais j'ai d'autres situations en tête ou nous serons confrontés au problème et ce ne sera techniquement pas réalisable.

AL : De plus, ils ne voulaient pas d'un câble aérien, d'où la solution du souterrain.

PB : Est-ce que ce ne serait pas intéressant d'utiliser la tranchée pour passer les deux câbles, cela sécuriserait et esthétiquement tout le monde s'y retrouve ?

AL : Nous sommes d'accord !

PB : Très bien, il faudra donc nous informer quand vous aurez les informations sur la planification des travaux pour qu'on puisse se coordonner de façon à assurer la continuité de service pendant la phase de passage en souterrain.

AL : D'accord. D'autre part nous espérons vivement reprendre nos animations stoppées par la covid : les marchés de nuit d'été et une exposition prévue du 14 juillet au 14 août en hommage au dessinateur Charb, comme d'habitude gratuite, dans le jardin.

PB : Votre autorisation d'occupation temporaire (AOT) est valable jusqu'au 31 décembre 2022.

AL : Oui, car normalement les travaux auraient dû être finis ! Nous devons donc modifier les termes de la convention pour modifier l'usage du phare.

PB : Il faut qu'on vous propose quelque chose pour couvrir les années qui viennent. Nous allons travailler sur un projet en ce sens sur une durée de cinq ou dix ans selon le service des Domaines.

AL : Les statuts de l'association devront également changer car actuellement l'objet ne concerne que la rénovation et l'animation du phare et le projet est d'en faire un musée de la bande dessinée maritime.

PB : D'accord !

AL : Le garage servirait de lieu d'accueil aux personnes à mobilité réduite (PMR) qui, par définition, ne peuvent pas accéder au phare.

PB : Il y aurait une visite virtuelle ?

AL : C'est prévu via une association qui travaille également pour Océanopolis et qui réalise des films en réalité virtuelle augmentée que l'on regarde avec des casques adaptés. Ce sera une visite du phare mais également l'explication de l'alignement via des images aériennes et embarquées, et donc de l'utilité de Lanvaon.

PB : L'entrée sera payante ?

AL : Pour l'instant nous ignorons quel statut nous aurons. Pourrons-nous continuer en tant que simple association ? Il y aura certainement besoin de saisonniers, une billetterie... À ce jour, nous ne savons pas.

PB : Du point de vue de la collectivité de proximité, la commune est-elle intéressée au projet ?

AL : Elle nous a aidé financièrement pour les travaux. D'ailleurs nous venons d'obtenir une subvention de la Communauté de communes mais ils nous ont bien fait comprendre qu'avec tout ce qu'ils avaient investi sur l'île Vierge, cela était la dernière aide pour Plouguerneau pour les vingt années à venir !

PB : Ah oui ! (Rires).

AL : La Région quant à elle nous a financé la rénovation à hauteur de 50 % et le Département pas du tout car nous ne faisons pas de "social", et malgré les promesses de la présidente de l'époque, Nathalie Sarrabezolles, rencontrée au Conquet. Nous retenterons via le projet pour les PMR... Peut-être que l'Europe pourrait également soutenir le projet du musée aussi ? Nous ne le savons pas.

PB : Êtes-vous au courant du Fonds d'intervention ministériel ?

AL : Oui, votre collègue Véronique Ferrelloc nous a envoyé le dossier. Mais il semble que nous ne correspondions pas aux critères.

PB : À votre place j'essaierais quand même avant le prochain jury. Nous nous essaierons de soutenir votre démarche en émettant un avis. Cela me paraît cocher quelques cases, peut-être pas toutes, mais il faut avoir présent à l'esprit que ce fonds a un contour qui n'est pas définitif. Des projets qui pourraient a priori ne pas convenir aujourd'hui pourraient tout de même être éligibles. Je pense qu'il y a une carte à jouer : l'idée du musée et sa thématique sont intéressantes au sens atypique des autres projets présentés : il faut y aller !

AL : D'accord, nous allons le reprendre, merci.

PB : Si vous montez un dossier, il faut avoir de l'ambition, il y a encore des corps de bâtiments qui sont valorisables, il faudra l'inclure dans le projet, pour avoir un ensemble "fini".

La notion d'ensemble complètement aménagée est un paramètre qui peut influencer les décisions.

AL : Nous sommes partants !
Par rapport aux travaux d'infiltrations d'eau, vous comptez opérer de quelle manière ?

PB : Il faut que je fasse le point, je vais déjà voir avec mes équipes si elles se sont déjà rendues sur place, si le chantier est ou non trop important en termes de temps par rapport aux priorités que l'on a.

AL : Nous souhaiterions que cela ne dure pas trop longtemps, donc nous avons envisagé la possibilité de collaborer avec vous en faisant monter un échafaudage pour constater les dysfonctionnements et permettre une intervention. Nous avons un devis de la société Abarnou de Plabennec.

PB : Ah oui, c'est sérieux, nous les connaissons bien. Ils ont monté l'échafaudage sur le phare du Creac'h.

AL : Nous sommes capables de supporter ce devis, si cela vous permet une intervention plus rapide et plus facile, nous sommes prêts à le financer.

PB : Nous vous faisons un retour là-dessus rapidement. Merci. Très bien.

AL : N'hésitez pas à venir, vous êtes cordialement invités !

PB : Oui, il faudra qu'on se déplace pour voir ce bel escalier !

AL : Vous préviendrez, car avec la poussière que dégage le grattage des murs, il faudra qu'on passe un coup de balai ! D'ailleurs nous décapons le samedi matin, si vous ne savez pas quoi faire ! (Rires)

Merci beaucoup et à bientôt. Au revoir.